

Réf: Dossier N° 111388

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE QAGNAN »

Siège social Abidjan, Cocody, Cocody riviera Palmeraie, cité
SIPIIM 4 derrière l'école ST VIATEUR, Lot 87, Ilot 7

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25/03/2022 reçus par Me MAHAN OULAÏ ARMAND , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 27/04/ 2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE QAGNAN »

Objet : acquisition et gestion de patrimoine, Gestion, location, Achats de parcelles, Construction et vente de maisons.

La prise de participation et l'investissement dans toutes sociétés dont le commerce et l'industrie seraient similaires à ceux de la présente société ou de nature à en favoriser le développement.

Et généralement toutes opérations financières , industrielles, immobilières et mobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Cocody riviera Palmeraie, cité SIPIIM 4 derrière l'école ST VIATEUR, Lot 87, Ilot 7

Dirigeant(s) : M COULIBALY SEYDOU (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B42-00042 du 27/06/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28152/GTCA/RC/2022 du 27/06/2022

